

REFERENT EMPLOI (H/F)

CDD (remplacement congé parental)

100 % - GRENOBLE

16.03.2026

L'association l'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche un Référent Emploi (H/F)

TYPE DE CONTRAT

OU

DATE DE DEBUT

**REFERENCE
DE L'ANNONCE**

**CDD jusqu'à sept.
2026 - 35h**

Grenoble

Avril 2026

RE7

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE VIAE 38

Ce service d'accompagnement socio-professionnel s'adresse à des publics en situation de précarité au regard de l'emploi, du logement et de la santé. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat large avec le secteur de l'Accompagnement Hébergement Insertion [AHI], l'Insertion par l'Activité Economique [IAE] et les partenaires de droit commun de l'Emploi (France Travail, entreprises, etc).

L'équipe est actuellement composée de dix salariés intervenant dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel auprès de publics en grande précarité et d'une cheffe de service.

MISSIONS DU REFERENT EMPLOI (H/F)

Sous la responsabilité de la cheffe de service, ce référent emploi aura pour mission de réaliser l'accompagnement renforcé vers l'emploi de personnes en situation de grande vulnérabilité bénéficiaires de la protection internationale.

Dans le cadre de cette mission, il/elle sera amené(e) de manière individuelle ou collective à :

- Accueillir et réaliser une évaluation socio-professionnelle,
- Mettre en place des actions autour de l'emploi et de la formation,
- Soutenir les démarches professionnelles et le suivi des étapes de parcours,
- Mobiliser et travailler en partenariat avec les différents acteurs locaux (sociaux, économiques et institutionnels) pour lever les freins à l'emploi,

- **Mettre en œuvre le projet professionnel** et préparer les réorientations si besoin pour éviter les ruptures de parcours ou consolider l'accès à l'emploi,
- Réaliser son **bilan d'activité**,
- **Participer** aux **instances partenariales**, aux réunions d'équipe et aux réunions de coordination,
- Participer aux **actions collectives** internes et externes,
- **Veiller à la mise en place de situation de travail** des participants pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi,
- **Proposer, organiser et animer des actions collectives** sur la stratégie de recherche d'emploi, à l'échelle du service du PLIE ou du Groupement des Possibles. Dans ce cadre, participer notamment aux actions suivantes : deux jours ensemble, Coop'r ou toute autre actions de remobilisation.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Connaissance des dispositifs et des partenaires de l'insertion et de l'emploi - Connaissance des publics en grande précarité - Expérience en secteur social	- Evaluer les situations individuelles et collectives - Animer des actions collectives - Susciter la coopération - Négocier - Accompagner - Rédiger - Maîtriser les outils informatiques	- Sens de l'accueil et qualité d'écoute - Capacité d'adaptation - Qualités relationnelles et réel dynamisme - Créativité dans les réponses apportées - Sens du travail d'équipe - Esprit d'ouverture et appétence pour l'expérimentation - Patience et ténacité

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce **avant le 30 mars 2026**.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : Accords CHRS NEXEM
- (ex- SYNEAS, ex- SOP), reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade
- Congés enfant(s) malade(s)
- 3 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été)
- Prise en charge transports en commun à 50 % + forfait mobilité durable
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Prime de précarité de 10 %
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement (possibilité une semaine 4 jours, 4.5 ou une semaine 5 jours)